Image not found or type unknown

Revente appartement TVA 5.5% zone ANRU

Par **toma5105**, le **11/08/2012** à **10:04**

Bonjour,

J'ai acheté à un particulier un appartement avec une TVA réduite à 5.5% car le bien etait éligible en zone ANRU.
La personne à qui j'ai acheté cet appartement l'à elle même acheté en TVA réduite en VEFA.

Je souhaite revendre cet appartement avant les cinq ans de la date d'achèvement.
Sachant que cela sera la deuxième revente de l'appartement, vais-je devoir payer le différentiel de TVA entre 19.6 et 5.5.

En vous remerciant par avance.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés